

# ACTU'S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS  
SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER

#  
13

le forum



## LE FORUM LAURÉAT DES TROPHÉES EIFFEL P.3

NOVEMBRE 2020 - N° 13



**CÉLÉBRATION**  
Fête nationale



**CULTURE**  
Ouverture de  
la saison culturelle



**ÉCONOMIE**  
11<sup>e</sup> anniversaire  
du marché hebdomadaire



Commune de  
**SOULTZ-SOUS-FORÊTS  
HOHWILLER**

[WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR](http://WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR)

- P 3 ÉVÉNEMENT .....
- P 4 INSTITUTIONS .....
- P 5 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE .....
- P 9 URBANISME .....
- P 11 PROJETS ET TRAVAUX .....
- P 14 BUDGET 2020 .....
- P 16 CITOYENNETÉ, SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL .....
- P 18 NOS AÎNÉS .....
- P 19 MANIFESTATIONS OFFICIELLES .....
- P 21 ACTUALITÉS ASSOCIATIVES ET CULTURELLES .....
- P 23 ACTUALITÉS MUNICIPALES .....
- P 25 ACTUALITÉS ASSOCIATIVES ET CULTURELLES .....
- P 27 ANNONCES ET SOLIDARITÉ .....
- P 29 ÉTAT CIVIL .....
- P 30 CONCOURS DE FLEURISSEMENT .....
- P 31 EXPRESSION DES ÉLUS .....

## ÉDITORIAL



**Le 15 mars 2020 vous avez posé un nouveau jalon dans l'histoire de notre commune.** Les élections municipales ont eu lieu, malgré un contexte sanitaire inédit. Une nouvelle équipe a été élue et je souhaite vous renouveler mes remerciements pour votre confiance. Mais ce week-end d'élections est aussi le point de départ d'une période dont nous ne voyons pas encore la fin. Une crise sanitaire sans précédent impacte nos vies au quotidien et ne laisse pour l'instant que peu de visibilité quant à notre avenir proche. Le confinement, le déconfinement progressif et maintenant des restrictions sanitaires en constante évolution accompagnent notre quotidien.

Cette situation a conduit au report de l'installation du nouveau conseil municipal qui ne s'est finalement déroulée que le 23 mai 2020. Cette longue transition a pu être gérée dans les meilleures conditions. Les différentes instances communales et intercommunales ont été installées sans pouvoir suivre le calendrier habituel. A tel point que les dernières mises en place n'ont eu lieu que fin octobre.

Toutes ces contraintes nouvelles ne font que renforcer notre détermination à servir nos concitoyens. Nous souhaitons donner vie à des projets cohérents qui répondent aux besoins de notre commune. Je mesure l'ampleur de la tâche pour cet engagement, en étant à la fois proche et à l'écoute de vos besoins et doléances. Je suis convaincu que le nouveau conseil municipal, majorité et minorité réunies, trouvera le chemin le plus approprié pour façonner au mieux le futur de notre chère commune. Chaque élu, de par son engagement et ses compétences, aura à cœur de participer activement au développement de Sultz-sous-Forêts et Hohwiller. L'intérêt général de votre ville doit nous guider au quotidien dans chacune des décisions.

Dans ce contexte inédit, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès son installation. Un budget de transition pour cette année 2020 a vu le jour. Les commissions municipales ouvertes sont installées mais les limitations des rassemblements ne permettent pas encore la tenue régulière de ces réunions de concertation. Les grandes orientations pour le mandat ont été définies mais seront évidemment tributaires de l'évolution du paysage politique, économique et sanitaire. La crise économique, tout comme les recettes globales amoindries qui en découlent, nous obligeront à effectuer des choix. Le rythme de mise en œuvre des projets, ainsi que leurs priorités devront intégrer les effets de cette terrible pandémie. Une réflexion spécifique est menée pour que le financement des investissements s'accorde avec toutes les possibilités de subventions proposées.

Depuis la fin mars, la vie sociale dans notre commune, comme dans tout le pays, fonctionne au ralenti. De nombreuses manifestations ont dû être annulées ou reportées. Grâce à une capacité d'adaptation importante et une collaboration régulière avec les services de la préfecture, quelques événements de fin d'été ont pu se tenir dans des conditions particulières : la course cycliste du grand prix de Sultz-sous-Forêts, les représentations théâtrales « Le destin des otages » sous le Forum, la Kirwe sur la place du Général de Gaulle pour ne citer que ceux là. Nous avons également tenu à organiser une cérémonie pour la fête nationale, avec un format adapté aux circonstances. Les commerces, entreprises et associations font le maximum pour répondre aux exigences de cet environnement actuel si particulier. La fin de l'année approche déjà à grands pas et Noël est à notre porte. Cette nouvelle étape, que représentent le couvre-feu suivi du reconfinement, entraîne une fois de plus des chamboulements importants dans l'organisation des festivités de fin d'année à Sultz-sous-Forêts. Dans cette édition, nous ne pourrons publier l'habituel calendrier des fêtes car il n'y a aucune visibilité sur la possibilité de maintenir ou non ces diverses manifestations.

Le 1<sup>er</sup> janvier prochain sera marqué par la naissance d'une nouvelle institution : la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Cette structure fonctionnera comme un grand département issu de la fusion entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Là aussi, nous suivrons de près cette mise en place afin de pouvoir établir une collaboration efficace comme cela est le cas avec l'actuel Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Dans cette période délicate, je sais pouvoir compter sur votre civisme et votre sens des responsabilités pour répondre au mieux aux mesures sanitaires que nous devons suivre. Permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des membres du personnel, une agréable fin d'année 2020 avec l'espoir de retrouver au plus vite une vie sans pandémie.

Mairie  
2, rue des Barons de Fleckenstein  
67250 Sultz-sous-Forêts  
Tél. 03 88 80 40 42

Crédits photos : Mairie de Sultz-sous-Forêts,  
Sébastien FRANK, Raymond FRANK  
Directeur de publication : M. le Maire, Christophe SCHIMPF  
Imprimerie Modern'Graphic - 67620 Soufflenheim

**Christophe SCHIMPF,**  
Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

## TROPHÉES EIFFEL

Le mardi 6 octobre 2020 a eu lieu la remise des trophées Eiffel 2020 à Paris. L'association Construiracier récompense chaque année les constructions remarquables en acier dans 10 catégories différentes. Les trophées sont remis aux architectes, maîtres d'ouvrage et bureaux d'étude de chaque projet lauréat. Pour cette année 2020, Le Forum de Soultz-sous-Forêts a retenu l'attention du jury et a été l'heureux lauréat du trophée Eiffel 2020 catégorie « divertir ».

Le maire Christophe Schimpf et Pierre Mammosser ont eu le grand honneur de réceptionner le trophée dans le salon Eiffel au 1<sup>er</sup> étage de la Tour du même nom. Une très belle cérémonie où notre bourg a été mis à l'honneur au côté d'autres grandes métropoles françaises.

Ce trophée met en évidence le travail remarquable des architectes de l'agence RHB (Rouby Hemmerlé Brigand) de Strasbourg qui a réalisé l'ouvrage. Vous trouverez ci-après l'analyse architectural du Forum, avec ses nombreuses particularités :

*Le projet de construction d'une halle multifonctionnelle s'inscrit dans la volonté de la commune de mener une démarche de redynamisation du centre-ville. Le site est marqué par une riche histoire liée à la récolte du sel, l'architecture des salines et des bâtiments de graduation influençant largement la conception du projet. L'implantation transversale de la halle répond des enjeux urbains. Elle permet de fabriquer un front bâti le long de la rue, libérant ainsi une place publique tout en proposant une « arche » traversable qui mettent en perspective l'espace. Afin de créer une scène urbaine polyvalente capable d'accueillir plusieurs usages, les architectes ont souhaité proposer une image différente de la halle de marché. Elle est ainsi composée d'une structure en charpente métallique reposant sur deux piles qui accueillent les organes techniques de la halle. Ces volumes ont été pensés en béton habillé d'un bardage en inox, matériau qui permet de les estomper en reflétant l'environnement. La sous-face de la toiture est constituée d'une série de tubes transversaux en acier laqué noir servant à la fois de surface unitaire et de support d'accrochage pour les différents équipements de la halle.*

*Du fait de ses usages et de son architecture, ce nouveau lieu dialogue avec son contexte historique et son environnement actuel.*

*Il s'estompe au bénéfice des activités qui animeront la vie publique de Soultz-sous-Forêts.*



## INAUGURATION DU JARDIN SENSORIEL

Le 14 octobre dernier le maire de Soultz-sous-Forêts, Christophe Schimpf et la Directrice Générale du Sonnenhof, Anne-Caroline Bindou, ont inauguré le jardin sensoriel de la Maison d'Accueil Spécialisée Dietrich Bonhoeffer.

L'animatrice sociale Sandra Willmann, à l'origine de ce beau projet, a œuvré depuis mai 2018, accompagné d'un groupe de cinq résidents ainsi que six jeunes de la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture par le biais de la Communauté de communes. Appelé à être partagé, ce jardin verra passer d'autres visiteurs comme les personnes âgées de l'Ehpad du Soultzerland et les enfants des écoles élémentaires et maternelles de Soultz-sous-Forêts pour des moments d'échanges avec les résidents.

L'occasion de rappeler qu'il y a huit ans, le 10 octobre 2012, quasiment jour pour jour, était posée la première pierre de l'établissement. Un établissement, inauguré en septembre 2014, dont l'implantation à Soultz-sous-Forêts constitue un des événements majeurs de ces dernières années pour notre commune. La réalisation du projet n'a pas été un long fleuve tranquille et il a fallu beaucoup de ténacité et de pugnacité à tous les acteurs, et en premier lieu au Docteur Juliette Hollender, pour atteindre l'objectif !

Sans oublier que, si le siège de la fondation est à Bischwiller, l'histoire du Sonnenhof a commencé à Soultz-sous-Forêts, un soir de 1874, au presbytère protestant de la localité.



Lors du Flash Info publié en juillet 2020, le nouveau conseil municipal, les commissions ainsi que les délégués de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt ont été détaillés. La mise en place des organismes infra communaux et des syndicats intercommunaux a été plus longue à se mettre en place suite aux différentes restrictions sanitaires.

## MEMBRES DES ORGANISMES INFRA-COMMUNAUX :

ORGANISMES	MEMBRES DESIGNES		
COMMISSION CONSULTATIVE DE HOHWILLER	Béatrice Hoeltzel, maire délégué de Hohwiller Christophe Busché, conseiller municipal Hohwiller Isabelle Muller, conseillère municipale Hohwiller Rudy Renckert, conseiller municipal Hohwiller Céline Ehleider Jean-Georges Gorgus André Study Caroline Wodli	OMACSL (6 membres)	Christophe Busché Suzy Genthon Christophe Heckmann Anne Matter Dominique Stohr Cathy Wagner
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (Maire + 3 membres titulaires et 3 membres suppléants)	<b>Membres titulaires :</b> Christophe Schimpf, maire de Soultz-sous-Forêts Guy Alboui Fabien Acker Christian Klipfel <b>Membres suppléants :</b> Anne Matter Dominique Stohr Anne Zyto	ASIAPA Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Âgées (7 membres)	Christophe Schimpf Claire Carraro Michèle Cecchini Béatrice Hoeltzel Christian Klipfel Pierre Mammosser Sabine Straub-Moritz
CCAS DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS (4 membres élus et 4 membres nommés par le maire)	Christophe Schimpf, maire de Soultz-sous-Forêts Claire Carraro Michèle Cecchini Sabine Straub-Moritz Cathy Wagner, vice-présidente	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE (2 membres)	Christophe Schimpf Cathy Wagner
CCAS DE HOHWILLER (4 membres élus et 4 membres nommés par le maire délégué)	Béatrice Hoeltzel, maire délégué de Hohwiller Christophe Busché Isabelle Muller Rudy Renckert	CONSEIL ÉCOLE MATERNELLE (2 membres)	Claire Carraro Suzy Genthon
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (4 membres)	Christophe Schimpf Claire Carraro Suzy Genthon Valérie Mesjnerowski	CONSEIL ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (2 membres)	Claire Carraro Anne Matter
		ASSOCIATION FONCIÈRE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS	Christophe Schimpf Fabien Acker Dominique Stohr Christian Wagner
		ASSOCIATION FONCIÈRE HOHWILLER	Béatrice Hoeltzel Denis Ehleider Jean-Georges Gorgus Fabien Study
		COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS	Christophe Schimpf Guy Alboui Christophe Busché Christophe Heckmann Béatrice Hoeltzel Sabine Straub-Moritz Ernest Rott Christian Cullmann Daniel Zyto

## LES AUTRES SYNDICATS ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

### SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Dominique Stohr et Michel Mathes et de 2 délégués suppléants, Béatrice Hoeltzel et Michel Filliger.

**Le syndicat est présidé par Dominique Stohr.**

### SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS - COLLÈGE

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Guy Alboui et Lucienne Haas et de 2 délégués suppléants, Christophe Schimpf et Cathy Wagner. Le syndicat est présidé par Jean-Claude Koebel, 1<sup>er</sup> adjoint de Betschdorf.

**Guy Alboui en est le premier vice-président.**

### SYNDICAT DE LA PISCINE DE DRACHENBRONN

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Christophe Schimpf et Michèle Cecchini, et de 2 délégués suppléants, Christophe Heckmann et Anne Matter.

Le syndicat est présidé par Georges Werly, maire délégué de Birlenbach.  
**Michèle Cecchini en est la première vice-présidente.**

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA RÉGION DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS - SICTEU

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Michel Filliger et Alfred Rinckel, et de 2 délégués suppléants, Fabien Acker et Cathy Wagner.

Le syndicat est présidé par Nelson Patricio, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Schoenenbourg.

**Michel Filliger en est le deuxième vice-président.**

### SYCOFOSE – SYNDICAT DES COMMUNES FORESTIÈRES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET ENVIRONS

La commune dispose de 3 délégués titulaires, Dominique Stohr, Fabien Acker et Alfred Rinckel et de 1 délégué suppléant, Michel Filliger.

Le syndicat est présidé par Pierrot Sitter, maire de Kutzenhausen.

**Dominique Stohr assure une vice-présidence.**

### SYCOPARC – SYNDICAT DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Le délégué titulaire de la commune est Christian Klipfel.

### ASSOCIATION AU PAYS D'ACCUEIL DES VILLAGES TRADITIONNELS D'OUTRE-FORÊT

Les délégués sont Claire Carraro et Michel Filliger.

### ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

Le délégué titulaire est Dominique Stohr et le délégué suppléant Fabien Acker.

Soultz-sous-Forêts est au cœur de la stratégie d'attractivité commerciale menée par la Communauté de communes de l'Outre-Forêt depuis plusieurs années, que ce soit en périphérie ou en centre-ville. L'objectif du territoire est de devenir un véritable pôle commercial d'équilibre entre Haguenau et Wissembourg.

### LES COMPORTEMENTS D'ACHATS DANS LE TERRITOIRE

La Chambre de Commerce et de l'Industrie - CCI - Alsace Eurométropole, analyse périodiquement les comportements d'achats des consommateurs du département. La dernière étude en date porte sur la période 2014-2019. Vous trouverez, ci-après, un zoom sur ce qui se passe dans notre territoire.

**Le potentiel d'achat des habitants de la Communauté de communes** s'élève à quelques 91 millions d'€ par an, répartis à 49% en achats alimentaires et 51% en achats non-alimentaires. Mais 64% de ce potentiel, soit 58 millions d'€, sont dépensés dans des commerces hors de la Communauté de communes, une évasion commerciale qui a encore augmenté de 2 points par rapport à 2014. A noter, à l'inverse, que nos commerces capitalisent 8 millions d'€ de chiffre d'affaires issus de la clientèle habitant en dehors de la Communauté de communes.

**Où va cette évasion commerciale ?** Sur les 58 millions d'€, le pôle de Haguenau en absorbe 28 millions, la vente à distance 7 millions, le pays de Wissembourg et l'Allemagne 6 millions chacun. A noter que la vente à distance représente en 2019 près de 8% du potentiel total contre 4% en 2014.

**Quelles sont nos faiblesses ?** La faiblesse chronique de notre commerce réside dans les achats non-alimentaires, même si nous avons réussi à stabiliser notre part de marché à 11%, grâce, notamment, à de nouvelles offres en bricolage et biens culturels. Mais ce taux, bien trop bas, commence à avoir des répercussions négatives sur l'alimentaire où nous enregistrons une érosion notable de 68 à 62%.

**L'impératif du non-alimentaire !** Comme le montre les chiffres de la CCI, il nous faut impérativement relocaliser une partie des achats non-alimentaire, et donc fortement améliorer l'offre. C'est l'objectif assigné, en partie, à la zone d'activité de la périphérie de Soultz-sous-Forêts. A charge pour les bourgs-centres de créer ensuite les conditions pour faire bénéficier leur centre-ville de ces nouveaux comportements d'achats.

### LE REDÉPLOIEMENT DU COMMERCE EN PÉRIPHÉRIE DE SOULTZ-SOUS FORÊTS



#### OUVERTURE DU MAGASIN LECLERC

**Cette ouverture est l'aboutissement d'un chemin parsemé d'embûches.** Face à la multiplicité des recours, il a fallu deux projets et plusieurs années de procédures pour que le magasin voit le jour.

Mais même si l'ouverture est proche au moment où est rédigé cet article, LECLERC n'est pas encore tout à fait au bout de ses peines. En effet est survenu, entre-temps, le problème de la bretelle de la voie rapide, et les désordres liés au chantier.

**L'ouverture du magasin LECLERC doit entraîner un important renforcement de l'offre en non-alimentaire.**

Plus précisément, le magasin va offrir certaines gammes de produits, peu ou plus présentes dans le territoire, et qui sont pourtant indispensables à la structuration d'une offre en adéquation avec les attentes minimales des consommateurs.

On peut citer, en particulier, les « Arts de la table et Arts ménagers », le domaine « Sports-Loisirs », la « Parfumerie », mais aussi une extension de la zone saisonnière (jardin, plein air, jouets...) et le développement de l'activité Textile/ Chaussures.

Dans un deuxième temps, la reconversion du supermarché actuel en magasin de jardinage va entraîner un nouveau redéploiement des produits, le tout permettant de renforcer très significativement l'offre en matière d'équipements de la personne et de la maison.

Toute cette offre, nouvelle, devrait favoriser une relocalisation de chiffre d'affaires au profit de l'ensemble de notre infrastructure commerciale, en particulier de nos magasins de centre-ville.



### CRÉATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ AU NORD DU MAGASIN LECLERC

Le premier projet déposé par LECLERC pour son nouveau magasin prévoyait une urbanisation de l'ensemble des 7,9 hectares disponibles pour la tranche résiduelle de la zone d'activité intercommunale.

Le deuxième projet n'occupe plus que 3,25 hectares, dégageant une disponibilité, au nord, de 4,60 hectares.

La Communauté de communes a donc décidé de déposer un permis d'aménager pour cet espace, qui vient d'être accordé. Ce permis d'aménager prévoit huit lots, dont un lot est d'ores et déjà fléché pour le transfert du magasin ALDI.

#### Transfert du magasin ALDI et nature de cette zone d'activité

La demande d'ALDI de trouver, ou de construire, un nouveau bâtiment date de plusieurs années déjà. L'objectif du distributeur n'est pas d'augmenter de manière importante la surface de vente, les établissements de cette chaîne ont des surfaces limitées, mais de pouvoir développer le nouveau concept de magasin, y compris sur le plan architectural, et de disposer d'un immobilier d'une bonne efficacité énergétique.

Ce transfert va donc libérer le bâtiment dans lequel est exploité le magasin actuel, une opportunité d'implanter de nouvelles activités.

Pour ce qui est de la zone intercommunale, la construction du LECLERC et le transfert de ALDI va forcément donner une dominante commerciale à cette dernière tranche.

Mais il est évident que, si nous voulons pouvoir favoriser la redynamisation des bourgs-centres, il faudra que les nouvelles implantations s'inscrivent totalement dans les critères définis par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord pour protéger les centres-villes. En l'occurrence, il faudra notamment veiller à interdire toute configuration de type galerie marchande.

## SOULTZ-SOUS-FORÊTS, NŒUD MULTIMODAL ET PORTE D'ENTRÉE SUR L'ALSACE VERTE

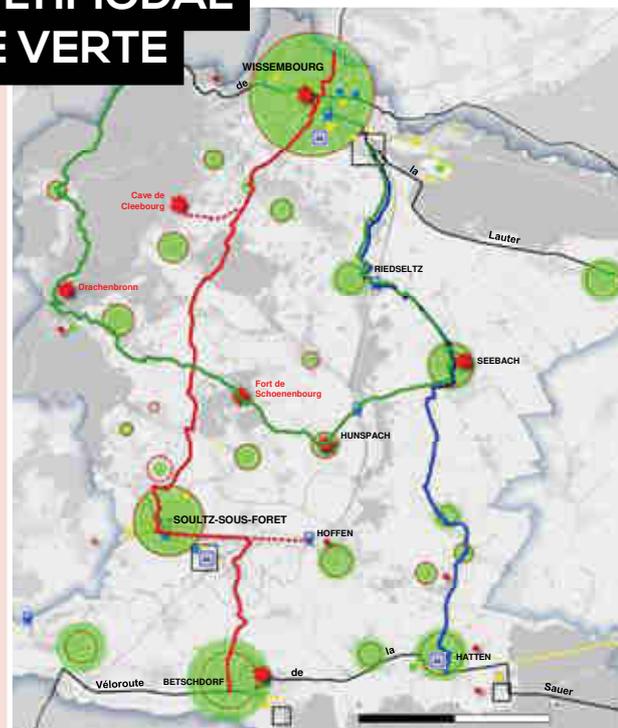
Le 13 avril 2013 était inauguré la gare multimodale de Soultz-sous-Forêts. Un projet de 2 millions d'€ intégrant l'accessibilité des quais ferroviaires, la construction d'un quai pour les autocars, l'implantation d'un parking à vélos sécurisé, et la création d'un parking de 104 places en plus des capacités de stationnement déjà existantes.

Ce projet a entériné la place de la gare de notre localité comme plate-forme structurante du schéma des déplacements en Alsace du Nord, et conforté son large rayon de rabattement vers les transports en commun.

La création du réseau des circulations douces intra-muros et la liaison vers Kutzenhausen a permis de consolider encore ce statut. La liaison avec Lobsann a également été relancée. Mais ce statut va surtout franchir un nouveau palier avec la réalisation du schéma des liaisons cyclables intercommunales du canton de Wissembourg, en particulier l'axe Wissembourg - Soultz-sous-Forêts - Betschdorf.

Le conseil communautaire du 9 septembre a approuvé ce schéma dont la construction est évalué à quelques 9 millions d'€, dont 3,3 millions à la charge de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt. Sur cette somme le subventionnement pourrait atteindre 80% dont 50% de la part du Département et 30% de la part de l'Etat.

Ce réseau va également consacrer la gare multimodale de Soultz-sous-Forêts comme porte d'entrée touristique de l'Alsace Verte, en particulier avec l'accès aux nouveaux équipements de Drachenbronn, au village de Hunsbach, au village des potiers de Betschdorf et aux musées de Hatten.



## LA REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS

### LA REDYNAMISATION DES CENTRES-BOURGS DOIT ALLER DE PAIR AVEC LE REDÉPLOIEMENT DU COMMERCE EN PÉRIPHÉRIE

L'accessibilité, l'animation, les services et l'habitat sont les points clés d'une démarche de redynamisation d'un centre-ville. Soultz-sous-Forêts y travaille depuis des années : marché hebdomadaire, marché trimestriel, construction du Forum, augmentation de la capacité de stationnement, gare multimodale, voies cyclo-piétonnes, pôle des services, jardins de La Saline et projet d'un pôle de santé, densification de l'habitat, la liste est longue... Mais l'édifice reste fragile et il faut aujourd'hui franchir une nouvelle étape et trouver les moyens d'accompagner directement nos commerçants et artisans.

### LES TROPHÉES QUALITÉ ACCUEIL

Depuis maintenant 3 ans, la Communauté de communes encourage nos commerçants et artisans qui disposent d'un espace d'accueil de la clientèle à participer aux Trophées Qualité Accueil organisés chaque année par la CCI.

Il s'agit d'un outil d'évaluation permettant de mesurer et d'améliorer la qualité de l'accueil et du service client en magasin via un audit « client mystère » effectué par un cabinet indépendant mandaté par la CCI. Cinquante-quatre critères de mesures, tant sur l'intérieur que dans l'extérieur du point de vente, sur la présence web, sur l'accueil téléphonique ou encore sur l'accueil conseils en magasin, sont évalués lors de deux visites mystères.

La Communauté de communes finance la moitié du restant à charge du commerçant qui participe à l'opération. Malgré cet engagement la participation reste extrêmement limitée.

Félicitations à nos lauréats de 2020, qui ont reçu leur trophée le 13 février dernier, à La Saline, en particulier à « A l'Ô de Rose » Trophée Diamant 2020 et à « A.R.T. Automobiles - Trophée Qualité Accueil 2020. En rappelant que le Trophée Diamant récompense l'obtention trois fois de suite du Trophée Or !

### LES « TROPHÉES QUALITÉ ACCUEIL » DEVIENNENT, À PARTIR DE 2021, DES « LABEL QUALITÉ ACCUEIL »

Le trophée devient label, mais la démarche reste la même ! C'est un moyen de mobiliser le point de vente sur les valeurs d'accueil, et la possibilité de valoriser l'engagement qualité auprès de la clientèle.

Le reste à charge pour l'entreprise participante est de 249 €, une somme financée à 50 % par la Communauté de communes, soit 125 €.

La qualité de l'accueil est une valeur centrale du commerce !



### LE TRAVAIL AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - CCI - ET LA CHAMBRE DES MÉTIERS D'ALSACE - CMA



partagé de la situation de chacun des centres-bourgs. En s'appuyant sur ce diagnostic, il s'agit ensuite de choisir, de manière concertée, avec tous les acteurs, les orientations d'action.

La mise en œuvre sera évidemment tributaire des conditions sanitaires.

La Communauté de communes a successivement pris contact avec la CCI, puis la CMA, pour faire un point sur la situation actuelle des entreprises du territoire face à la pandémie, et pour examiner les possibilités de collaboration entre les chambres consulaires et la Communauté de communes au profit de notre tissu économique.

Parmi les différentes pistes examinées, la Communauté de communes a notamment retenu la mise en œuvre d'une démarche de revitalisation de nos centres-bourgs.

D'après une méthodologie mise au point par la CCI, elle repose sur l'élaboration d'un tableau de bord

### 11<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Sous un beau soleil et des températures estivales, le rendez-vous avait été fixé vendredi 18 septembre 2020 à 17h pour fêter le 11<sup>e</sup> anniversaire du marché hebdomadaire.



Le Maire a accueilli les nombreux clients du marché en les remerciant de leur présence et leur fidélité. Il a ensuite donné la parole à Paul Schiellein, représentant de la Chambre d'Agriculture, qui a souligné l'importance des producteurs locaux. Bertrand Rott, représentant de la FDSEA et Bernard Weigel, représentant les producteurs et commerçants du marché ont mis en avant le développement des marchés dans le paysage local. Pour clore cette séquence, la conseillère départementale Stéphanie Kocher a rappelé la contribution du Département dans le soutien au commerce local.

Les enfants, mais aussi les adultes, ont ensuite pu profiter du spectacle d'Andrée Kupp dont les principales qualités sont d'être dresseuse et montreuse de légumes. Un divertissement plein de couleurs et tout en fantaisie.

L'après-midi s'est terminée par un moment convivial autour d'une paire de knacks et d'un verre de vin nouveau, le tout dans le respect des gestes barrières.

Cet anniversaire a marqué la vraie reprise de fréquentation de notre marché hebdomadaire. La période de confinement avait fortement perturbé la tenue de ce rendez-vous du vendredi après-midi. Au fil des mois, commerçants et clients ont petit à petit retrouvé le chemin vers le parvis de La Saline. Afin de poursuivre cette dynamique, les exposants envisagent de tourner des petites vidéos présentant chacun d'entre eux, leurs exploitations, leurs productions et leurs stands.



### LE MARCHÉ TRIMESTRIEL



## ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune va faire l'objet de modifications pour répondre au mieux aux différentes problématiques posées. La procédure de modification impose une enquête publique qui s'est tenue au sein de la mairie au courant du mois de septembre.

Les modifications sont de deux ordres. L'une consiste à modifier, au sein de la zone urbaine UB, l'article 6 du règlement relatif à l'implantation des constructions par rapport aux emprises publiques et aux voies. L'autre modification, appelée « modification simplifiée n°1 du PLU de Soultz-sous-Forêts » a pour objet de permettre un phasage de l'urbanisation de la zone 1AUh de la commune, en modifiant une partie du règlement.

Après retour des instances de l'enquête publique, il appartiendra au conseil municipal d'approuver cette modification.

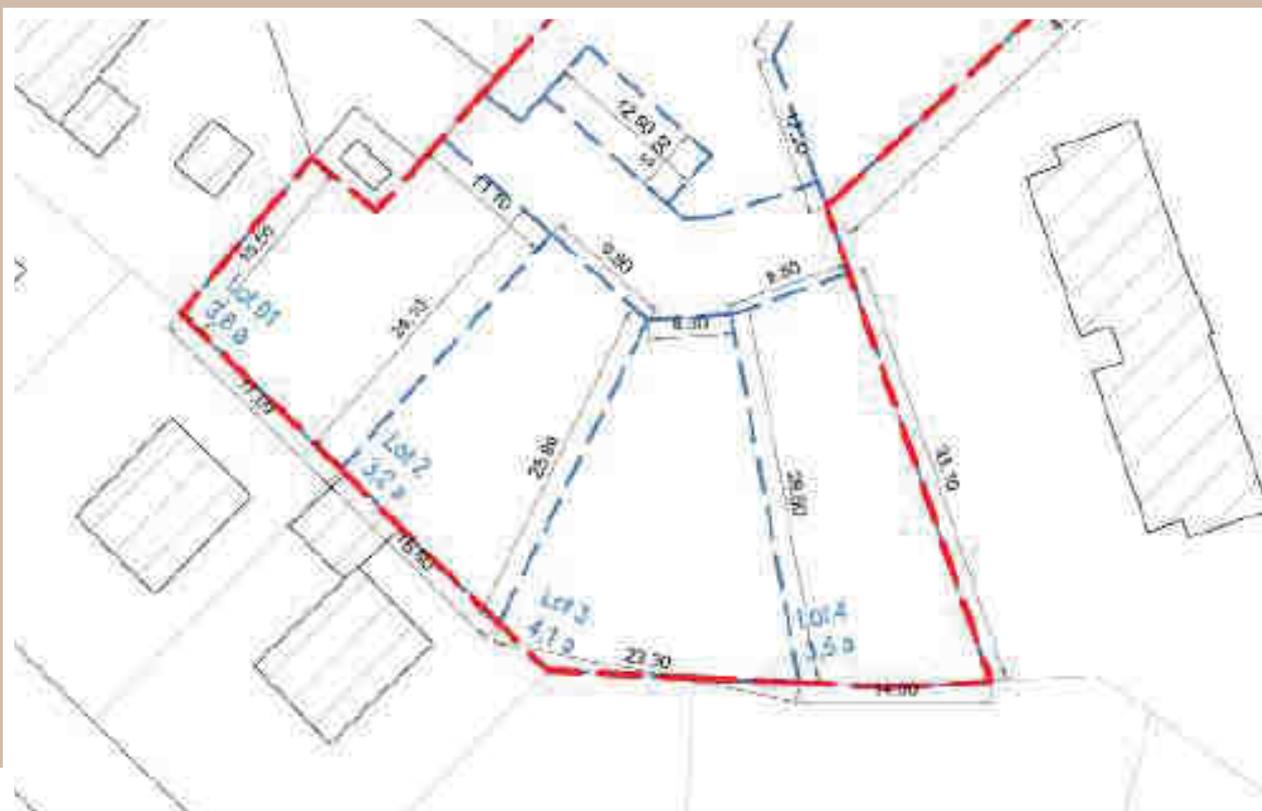


## ÉCOQUARTIER

### LA COMMERCIALISATION DE L'ÉCOQUARTIER, POUR LA PARTIE MAISON INDIVIDUELLE, EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les terrains proposés sont au nombre de quatre. Les projets doivent respecter les normes RT 2012 et s'inscrire dans le cahier des charges défini par le conseil municipal. Un regain d'intérêt des acheteurs a pu être constaté ces dernières semaines et pourrait bien aboutir aux premières constructions dans un avenir proche.

Pour la partie collective, le conseil départemental du Bas-Rhin est en convention avec la commune. Une évolution vers la concrétisation du projet se dessine pour les prochains mois.



## LOTISSEMENT « PRÉS FLEURIS »



### LE FUTUR LOTISSEMENT RUE MEISSACKER, PORTÉ PAR LE PROMOTEUR « PREMIUM PROMOTION », EST EN COURS DE RÉALISATION

Les travaux de construction ont débuté, ce qui implique le passage de camions et d'engins de chantier. Pour limiter les désagréments créés par cette nouvelle circulation, les véhicules concernés ont pour consigne de s'engager par la rue du Maire Geiger et de quitter le chantier par le prolongement de la rue Meissacker (chemin GEIE) en direction de Surbourg.

Cet itinéraire de circulation sera emprunté durant toute la durée des travaux du lotissement.

## PÔLE SANTÉ

**La commune s'est dotée de l'ancienne propriété Funrock, située rue du Docteur Deutsch, dans le but de créer un pôle santé au cœur de la commune.**

Ce projet est toujours d'actualité afin de dynamiser l'espace du centre ville, d'offrir aux soultzois un service de santé de proximité de qualité répondant à leurs besoins.

L'entreprise Perspective a répondu à l'appel d'offre pour élaborer ce projet. Plusieurs échanges, réunions et présentations de projet ont eu lieu durant ces derniers mois.

Actuellement, la commune est en attente d'une présentation d'un projet financièrement stable et architecturalement cohérent. Une évolution rapide de la situation est attendue pour enfin passer à la partie concrétisation de cette nouvelle structure.

## GRANDS PROJETS DU MANDAT

Les grands projets communaux pour la mandature 2020-2026 s'articulent autour de la mise en place de nouvelles infrastructures sportives, l'aménagement du centre village de Hohwiller, le développement de l'attractivité du centre-ville de Soultz-sous-Forêts, la diversification en logements et en habitats, la transition énergétique et des travaux de sécurisation et de voirie. Le financement de ces équipements sur les 6 prochaines années implique un travail important de recherche de subventionnements. L'évolution économique actuelle, les transferts de compétences à la Communauté de Commune ainsi que la diminution des recettes communales conditionnent des investissements raisonnés en s'appuyant sur toutes les aides de nos partenaires historiques (Conseil Départemental, Conseil régional, État).

### LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS DOIT DÉSORMAIS FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

La recherche de financements doit désormais faire partie intégrante de la stratégie d'investissement de la commune. Les orientations des différents fonds de financement doivent en outre constituer des opportunités à prendre en compte dans notre stratégie d'équipement.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin va disparaître au 31 décembre 2020 pour donner place à la Collectivité Européenne d'Alsace. Un « plan Marshall de financement » de projets communaux a été mis en place par le CD67 pour cette fin d'année 2020 avec dépôt des projets pour fin septembre 2020. Afin de répondre aux conditions d'éligibilité, les projets proposés devaient être déjà bien avancés dans leur préparation.

Pour notre commune, deux projets sont éligibles. Il s'agit d'une part de la construction d'un espace multi-sports avec un stade de football synthétique, deux pistes d'athlétisme, une piste de lancer de poids et une plateforme de saut en longueur. Cet espace sera accessible à l'ensemble des collégiens, des élèves des écoles maternelles et élémentaires, des associations (football, pompiers, jeunes sapeurs pompiers,...) et aux citoyens. Cela permettra de développer les activités sportives de compétition et de loisir au sein de la commune.

Le deuxième projet retenu consiste en la rénovation de l'éclairage public avec un passage progressif à la LED. Cette transition vers l'économie d'énergie publique se fera selon un plan pluriannuel établi par ES qui a défini les axes prioritaires selon la vétusté des infrastructures. L'ensemble des luminaires de la commune sera donc remplacé dans les prochaines années en suivant la progressivité proposée. Les aménagements débiteront en centre-ville pour favoriser son attractivité et couvriront, à terme, l'ensemble de la commune.

Secteur N°1 : Rénovation de la rue des Échevins



Les subventions sont plafonnées à 100 000€ par projet selon un coefficient propre à chaque commune (Soultz-sous-Forêts est à 18%). A cette subvention du CD67 s'ajoute une subvention de l'état la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les terrains de sport (20% en moyenne) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la transition énergétique (40%). Les dossiers de DETR et DSIL sont à présenter à la Préfecture au mois de janvier 2021.

Les projets futurs seront quant à eux soumis aux nouvelles règles de la Collectivité Européenne d'Alsace. Les orientations de cette dernière ne sont pas encore connues, mais les aides et soutiens aux communes rurales resteront des priorités aux dires de personnes impliquées dans la constitution de la CEA.

Secteur N°4 : Rénovation de la rue du docteur Deutsch



Secteur N°5 : Eclairage Sportif du stade d'entraînement



## TRAVAUX RÉALISÉS

AU COURS DE CES PREMIERS MOIS, DE NOMBREUX PETITS TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Les abords du **terrain multi-sports « City park »** à Hohwiller ont été sécurisés par dépose de la main courante et des buts de l'ancien terrain de football. Le banc abîmé a également été restauré.
- La friche de l'ancien hall des pompiers a été aménagée (engazonnement et enrobé).



- La Saline et plus particulièrement les grandes salles du rez-de-chaussée, Mary de Bode et Rosentritt, ont pu profiter d'une nouvelle mise en peinture.



- La rampe d'accès PMR entre la gare et le parvis de La Saline a fait peau neuve.



- La voirie a également été destinataire de divers travaux de réfection : rue de Marienbronn, rue de l'Abbé Fischer, rue Louis-Philippe Kamm.

- L'aire de jeux au parc du Bruehl a quant à elle été sécurisée et rénovée par le remplacement des rondins de bois abîmés et l'apport de nouveaux copeaux au sol.



## TRAVAUX 2021

### POUR L'ANNÉE À VENIR, UN CERTAIN NOMBRE DE TRAVAUX SONT DÉJÀ PROGRAMMÉS :

- Le presbytère protestant subira un petit lifting (remise en peinture, rénovation de certains sols, isolation de certaines pièces,...) pour accueillir dans les meilleures conditions un nouveau pasteur à Soultz-sous-Forêts d'ici l'été prochain.



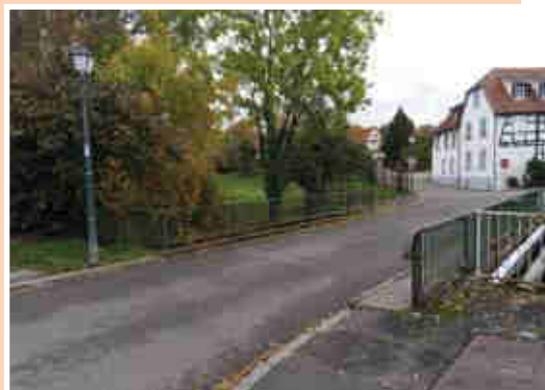
- Un deuxième arrêt de bus est à l'étude pour Hohwiller. Il pourrait se situer en face de l'arrêt actuel avec un aménagement de la chaussée et un espace de retrait sécurisé. Cet aménagement permettra un gain de temps et facilitera la descente des enfants en évitant au bus de devoir faire demi-tour. Des discussions et études sont encore à mener avant la finalisation de ce projet.

- La zone autour du terrain multi-sports « City park » à Hohwiller fera partie du projet LIFE Biocorridors. Des plantations d'arbres fruitiers hautes tiges de variétés anciennes locales ainsi que la plantation de haies champêtres diversifiées permettront de préserver et développer les continuités écologiques. Les futurs fruits seront en libre accès pour les habitants.



- La voirie sous le tunnel SNCF se dégrade rapidement de par une mauvaise évacuation des eaux de pluie. Un nouvel aménagement avec l'optimisation de l'écoulement et la rénovation de la voirie sont prévus.

- Le pont de la rue de La Saline représente une zone étroite et dangereuse pour les piétons et cyclistes. Des essais de sécurisation seront menés par des aménagements temporaires pour proposer une zone élargie au profit d'un chemin cyclo-piétonnier. Le passage du pont devra ainsi se faire par une circulation alternée des véhicules. Un aménagement pérenne ne sera mis en place qu'à la condition qu'il réponde aux attentes de sécurisation et uniquement après validation de l'une ou l'autre phase d'essai.



- Le terrain multi-sports « City park » du Bruehl sera doté de nouveaux panneaux de basket (filet et/ou panneau selon l'état de vétusté).



## NOUVEL ÉQUIPEMENT

Notre équipe des services techniques travaille tous les jours pour notre bien-être et la beauté de notre commune. Une nouvelle tondeuse fait désormais partie de leurs outils de travail. Ce nouveau modèle permettra d'optimiser l'entretien de nos espaces verts.

Après les élections de mars 2020, les différentes commissions ont été consultées et le budget 2020 a été soumis à l'approbation du conseil municipal, lors de la séance du 6 juillet 2020. Les élus ont voté le budget de fonctionnement et d'investissement à l'unanimité moins six abstentions.

## FONCTIONNEMENT

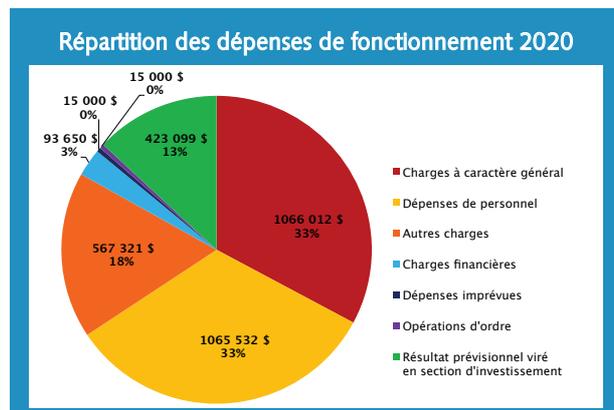
### DÉPENSES : UNE TENDANCE À LA HAUSSE QUI SE CONFIRME D'ANNÉE EN ANNÉE

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été estimées pour 2020 à un total de 2.807.515€ soit une augmentation d'environ 3,3% par rapport au budget 2019.

Si l'évolution des **charges à caractère général** les plus courantes est maîtrisée, les mesures prises par la municipalité et ses services dans le cadre de la crise sanitaire ont nécessité l'inscription de crédits supplémentaires (environ 20.000€). Ces dépenses concernent notamment l'achat de masques pour les habitants et pour les agents des services municipaux, ainsi que les fournitures et produits pour la mise en place des gestes barrières (gel, désinfectant, plexiglas, etc.). Il convient néanmoins de souligner que si les mesures sanitaires ont engendré de nouvelles dépenses, la mise à l'arrêt contrainte des services communaux pendant plusieurs semaines a été synonyme de baisse des coûts de fonctionnement, principalement en matière d'énergie et dans les services culturels. En outre, la nouvelle municipalité s'est engagée dans un programme de réfection de diverses voiries sur deux ans. Ainsi, 64.000€ ont été inscrits à ce titre en 2020. Toujours en matière de réfection, une enveloppe de 26.000€ a été allouée au relais culturel La Saline pour d'une part rafraîchir les peintures des espaces Mary de Bode et Rosentritt, d'autre part remplacer le carrelage et le disconnecteur de la cuisine. En résumé, les charges à caractère général ont été évaluées au budget 2020 à 1.066.012€ (+1.05% par rapport au budget 2019).

En matière de **dépenses de personnel**, l'ouverture du service des cartes nationales d'identités et des passeports début 2020 a nécessité le recrutement d'un agent supplémentaire à temps plein. L'État participe au financement de ce service entre 8.000€ et 10.000€ par an, ce qui représente environ un tiers du coût en ressources humaines du service. Si des crédits supplémentaires ont également été prévus pour la rémunération d'un apprentissage à La Saline, ainsi que pour des remplacements à prévoir, le reste de la masse salariale est, dans l'ensemble, stabilisé au niveau de l'exercice 2019.

En dernier lieu, **les crédits budgétaires au titre des charges de gestion courante** sont également en hausse de 3,2%. Bien que les contributions aux organismes de regroupement et les subventions au fonctionnement soient stables, d'une part le barème relatif aux indemnités de fonction des élus a été revue au 1<sup>er</sup> janvier 2020, engendrant une hausse de 13% par rapport à l'exercice 2019, et d'autre part, les charges afférentes au complexe sportif, remboursées par la commune au Syndicat Mixte de la région de Sultz-sous-Forêts ont augmenté de 15%.



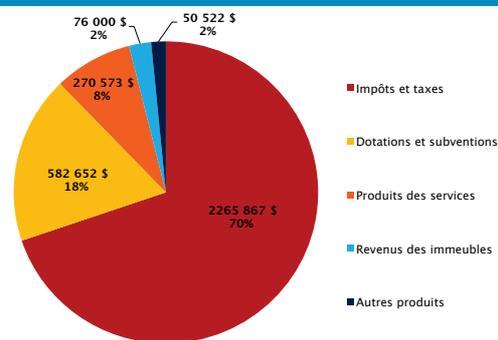
### RESSOURCES : L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES PRODUITS DES SERVICES ET L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES FISCALES

**Les recettes de fonctionnement** ont été estimées à 3.245.614€ au budget 2020, soit une diminution de 1,9% par rapport à l'exercice 2019. Et pour cause, les produits des services seront fortement impactés par la crise sanitaire avec une baisse estimée à environ 30.000€ des recettes issues des services culturels, à savoir saison culturelle et cinéma, école de musique et médiathèque. Les prévisions en matière de vente de bois sont également en baisse de 10.000€ en comparaison avec le budget 2019.

S'agissant des **produits issus de la fiscalité et des taxes diverses**, le budget 2020 est marqué par une évolution majeure du panier fiscal de la commune suite au passage de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt en Fiscalité Professionnelle Unique. Ainsi, les produits afférents à la fiscalité directes sur les entreprises (Contribution Economique Territoriale, Taxe sur les Surfaces Commerciales, Impôt Forfaitaire sur les Entreprises en Réseaux) ainsi que la compensation part salaire, dont disposaient les communes à la suite de la suppression de la taxe professionnelle, sont désormais perçues par l'intercommunalité. Par souci de neutralité financière, ce transfert de ressources est compensé par une attribution équivalente au montant perçu par la commune en 2019. Par conséquent, si ce transfert n'entraîne pas une chute de nos ressources, la commune, à l'avenir, ne bénéficiera plus de l'évolution des bases et/ou des taux en matière d'impôts sur les entreprises. En parallèle, le vote de taux en matière de taxe d'habitation a été gelé en 2020, cette dernière étant définitivement retirée du panier fiscal local à compter de 2021, et ce afin d'aboutir à sa suppression progressive (seuls les 20% des ménages les plus « aisés » continueront à s'acquitter de cette taxe qui sera alors perçue par l'État). En conséquence, la commune conserve désormais une marge de manœuvre en matière de ressources fiscales uniquement sur les taxes foncières dont elle a décidé de maintenir les taux en l'état en 2020.

Concernant les dépenses nouvelles, nous pouvons souligner des travaux de raccordement d'assainissement (50.000€), la phase deux du remplacement des perches scéniques à La Saline (40.000€), l'achat d'une nouvelle tondeuse pour les services techniques (33.000€) et les études pour la création d'un terrain en surface de jeu synthétique (15.000€).

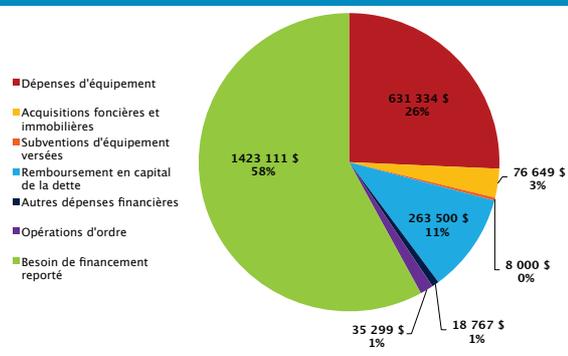
**Répartition des recettes de fonctionnement 2020**



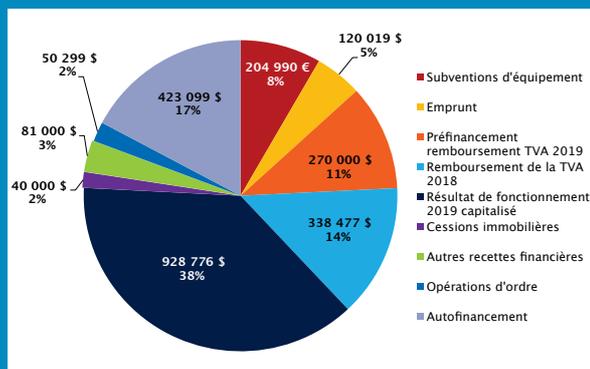
## INVESTISSEMENTS

Pour ce premier budget de la nouvelle équipe municipale, qui plus est dans un contexte sanitaire inédit, aucun nouveau projet d'envergure n'est à prévoir. Il s'agira dans un premier temps de clôturer financièrement les opérations d'investissement réalisées sous la précédente mandature (notamment l'aménagement du jardin de La Saline, la rénovation de la maison de la musique et des associations et la rénovation de l'école maternelle), ce qui représente environ 370.000€ de dépenses, soit 59% des dépenses d'équipement 2020, mais également environ 200.000€ de subventions d'équipement à percevoir. En outre, le déficit d'investissement reporté s'élève à 1.423.111€. Il est en bonne partie comblé par le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 (928.776€) et le remboursement de la TVA sur les dépenses réalisées en 2018 (338.477€).

**Répartition des dépenses d'investissement 2020**



**Répartition des recettes d'investissement 2020**



**Répartition des dépenses d'équipement 2020**

VOIRIE ET RESEAUX		AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET ENVIRONNEMENT		CULTURE	
Travaux et installations de voirie	35 711€	Parking Jardin de La Saline	27 186€	Matériel médiathèque	10 532€
Eclairage public	34 909€	Construction espace couvert « Le Forum »	5 000€	Matériel Saline	80 946€
Matériel et travaux sécurité incendie	20 715€	Circulations douces	1 377€	Travaux Saline	11 912€
Travaux sur réseaux assainissement et eau	50 000€	Travaux contre les coulées d'eaux boueuses à Hohwiller	11 112€	Instruments école de musique	690€
<b>SPORTS ET VIE LOCALE</b>		Clôture et habillage transfo parking école - maison des asso	15 093€	<b>SERVICES GENERAUX / DIVERS</b>	
Travaux de rénovation maison de la musique et des associations	160 391€	<b>ECOLE</b>		Matériel pôle administratif	5 341€
Maison de la musique et des associations	3 479€	Matériel des écoles	4 248€	Matériel technique	47 934€
Equipements sportifs	18 116€	Travaux de rénovation école maternelle	68 993€	Création application mobile de la commune	10 740€
				Matériel divers	6 908€

**TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2020 : 631 334€**

## JOURNÉE CITOYENNE

Ce moment maintenant bien ancré dans le calendrier de la vie de la commune n'a pas pu avoir lieu au courant du mois de mai. Nous avons l'espoir de pouvoir la reporter à l'automne, mais là encore les conditions n'étaient pas réunies. Cap sur 2021 pour une nouvelle journée citoyenne !

## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ 2020



## INCIVILITÉS



**PENSONS à nos EMPLOYÉS COMMUNAUX** qui s'attellent au fleurissement et entretien de ces espaces.  
**Vivre dans une ville propre est l'affaire de tous.**  
**RÉAGISSONS et FAISONS de NOTRE COMMUNE un ESPACE PROPRE** où il est agréable de se déplacer.

## LES ZONES BLEUES

Depuis quelques semaines maintenant, des verbalisations sont effectives si le disque n'est pas mis en place ou l'heure dépassée. Ces contraventions font suite à une campagne de prévention réalisée par la gendarmerie au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année. Précision importante : tout véhicule garé en contresens sera automatiquement verbalisé.



## POUBELLES BLEUES



Tous les habitants du secteur ont désormais pris le pli d'effectuer le tri sélectif réparti entre la poubelle brune, la poubelle bleue et la déchetterie. Des contrôles ponctuels sont effectués sur les poubelles bleues afin de vérifier l'efficacité du tri. Ainsi, dans le cadre des campagnes de sensibilisation des usagers du SMICTOM du Nord Alsace, l'équipe des ambassadeurs du tri a procédé, lors de la semaine du 27 au 30 octobre 2020, à un contrôle du contenu des bacs tri sélectif (bacs bleus/jaunes) sur notre commune. Pour davantage de précisions, vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.smidtom-nord67.com/>



# Consignes de tri

  
A mettre **en vrac** dans le bac de tri sélectif

**Bouteilles et flacons en plastique** (vidés avec leurs bouchons jusqu'à 5 litres)



**Papiers et cartons** (propres)



**Briques alimentaires** (vides)



**Acier et aluminium** (boîtes, aérosols...)



**Les petits emballages métalliques se recyclent :**  
capsules, opercules, couvercles, tubes de crème, sachets et poches, blister de médicament, douilles café, ...

  
A mettre dans le bac d'ordures ménagères

**Couches, restes de repas, papiers souillés**



**Plastiques non recyclables**



**Verre**



Uniquement les bouteilles, pots et bocaux vides sont à déposer dans le conteneur à verre de votre commune ou en déchetterie.

## CONTRÔLES DE VITESSE



## FÊTE DES PERSONNES ÂGÉES DE JANVIER 2020



A Soultz-sous-Forêts, ce sont près de 200 personnes qui se sont rassemblées à La Saline suite à l'invitation de la municipalité. Le traditionnel pot-au-feu a ravi les papilles de nos aînés qui ont eu plaisir à se retrouver. Pour la partie récréative, c'est Dédé qui a officié pour la deuxième fois, après la prestation de l'année dernière, à la grande satisfaction de tous les participants.

A Hohwiller, ils étaient plus de 50, à assister à la fête des aînés le 11 janvier dernier. Après un excellent repas, l'après-midi a permis à chacun d'échanger avec les uns et les autres sur les souvenirs du temps passé, mais aussi les faits d'actualité.

La prochaine fête des aînés ne pourra pas avoir lieu comme traditionnellement en janvier prochain. La situation sanitaire actuelle impose un report vers une date ultérieure dans l'attente de conditions favorables à une organisation sereine pour tous les participants.



## SOPHROLOGIE GRATUITE

Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie dans le Bas-Rhin, la Conférence des Financeurs et le Conseil Départemental,

financent une action pour les plus de 60 ans à Soultz-Sous-Forêts intitulée :

*Être et rester acteur de sa vie en avançant en âge : autonomie, responsabilité, dignité.*

La sophrologie au service du « bien vieillir ».

Il s'agit d'un ensemble de techniques simples, accessibles à tous, destinées à mobiliser et dynamiser les capacités présentes en tout être humain.

Un cycle de dix séances sera proposé, comprenant des exercices de respiration, de relâchement des tensions physiques et mentales, de concentration qui permettront d'acquérir une meilleure connaissance de soi afin de vivre son quotidien en activant tout son potentiel.

Une réunion d'information, tout public, a eu lieu mardi 22 septembre à 14h à La Saline. Près d'une quarantaine de personnes étaient présentes, mais ne pouvaient s'inscrire qu'une quinzaine par semaine. Priorité a été donnée aux habitants de la commune.

Florence GUIDAT, sophrologue caycédiennaise, en charge du projet a présenté la méthode, le contenu et le déroulement des séances.

Les personnes intéressées ont pu s'inscrire à l'issue de la réunion.



## VIVRE ENSEMBLE AVEC L'ORDINATEUR ET INTERNET





# MANIFESTATIONS OFFICIELLES

## LE 18 MARS 2020

Cette date est un jour marquant de l'histoire de notre commune. Le 18 mars 1945, la ville Soultz-sous-Forêts était libérée ! Cette année 2020 marquait les 75 ans de cette libération, mais la pandémie n'a pas permis la célébration de cet événement.



## LE 8 MAI 2020

La cérémonie s'est déroulée à 10h30, en présence de cinq personnes. Ambiance un peu étrange en pleine période de confinement.



Cette année 2020 aurait dû être particulièrement significative sur le plan des symboles et de l'histoire : la commémoration de 75 ans de paix après 75 ans d'un cycle de trois guerres.





LE 13 JUILLET 2020

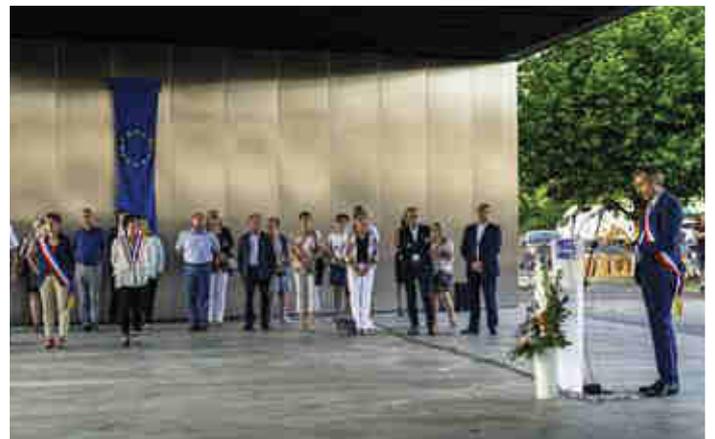


La mise en scène et les couleurs qui ont accompagnées cette cérémonie ont donné un vrai relief à l'ensemble. Cette nouvelle organisation sera très certainement reconduite dans les années à venir.

**Le 13 juillet est traditionnellement synonyme d'une grande fête populaire à Soultz-sous-Forêts.** Elle se déroule habituellement en 3 séquences : la remise des médailles aux sportifs et associatifs méritants, la cérémonie officielle sur la place du Général de Gaulle puis enfin un défilé qui mène au parc du Bruehl pour le bal populaire et le feu d'artifice.

Tous les participants espèrent retrouver des festivités plus traditionnelles pour 2021.

Pour cette édition 2020, seule la cérémonie officielle a pu se tenir de manière statique, sans défilé. Le déroulement a dû être adapté pour répondre aux mesures sanitaires en vigueur. La conseillère régionale, Evelyne Isinger, le conseiller départemental et président de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, Paul Heintz, ainsi que des élus des communes environnantes ont participé à cette manifestation. Les représentants des autorités civiles et militaires nous ont également fait l'honneur de leur présence.



Le maire, Christophe Schimpf, a débuté son discours par un rappel historique sur l'origine des valeurs de notre pays et tout particulièrement notre devise : liberté, égalité, fraternité. Ces trois mots ont été au centre de notre action commune pour lutter contre le virus. Un hommage particulier a été rendu à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour notre sécurité, notre santé et notre bien-être. Une minute d'applaudissements en soutien à tous les personnels soignants a conclu le discours. La Marseillaise a ensuite été entonnée par Eddie Buisine et les enfants de l'école élémentaire, accompagnés par les musiciens dirigés par Renaud Schmitz. La cérémonie officielle a été conclue par une animation costumée et rythmée de l'association Pointes de Pieds sur la thématique des grands événements de la Révolution française.



## CONVENTION ENTRE LA NEF ET LA SALINE

La mutualisation Nef/Saline doit être préservée pour permettre un encrage sur le territoire et doter les communes de Wissembourg et Soultz-sous-Forêts d'une offre culturelle variée.

La convention de partenariat culturel entre les deux communes, signée en août 2016 portait sur les éléments suivants :

- Le projet culturel et artistique : l'élaboration d'une programmation culturelle et artistique commune
- Une billetterie et une communication commune
- Une coopération technique

Cette collaboration équilibrée et adaptée au fonctionnement des deux structures a été reconduite cet été sur les mêmes bases.

## OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE



<https://www.la-saline.fr/Saline/Plaquette-saison.html>

La Compagnie espagnole Pep Bou a offert un spectacle d'ouverture haut en couleurs, en musiques, en chorégraphies et... en bulles.



### THÉÂTRE DE PLEIN AIR « LE DESTIN DES OTAGES » SOUS LE FORUM

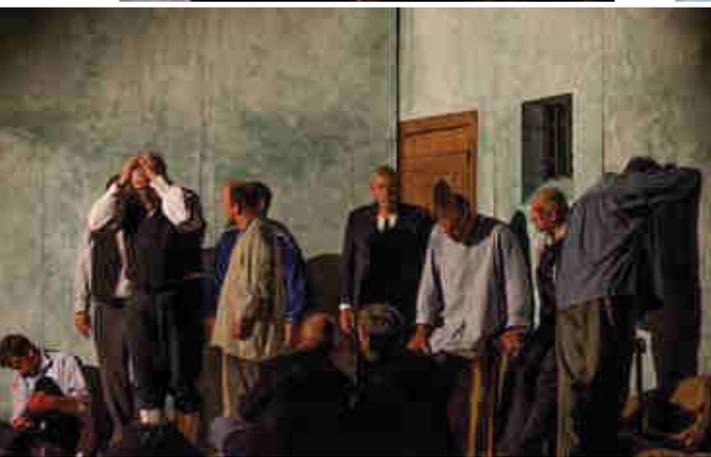


Les 15 et 16 août, l'association Soultz Imagin' a organisé en partenariat avec le théâtre Saint Nicolas de Haguenau, deux représentations de la pièce de Raymond Weissenburger « Le Destin des otages » qui se passe en 1870.

Après une introduction rappelant le rôle de Soultz-sous-Forêts dans les événements de la guerre de 1870, présentée par Alfred Scheidt, la troupe de théâtre alsacien de Haguenau a fait preuve de sa grande maîtrise dans l'interprétation de cette pièce.

Grâce au concours des magnifiques voix du chœur de femmes Vocallys, le huis clos dans cette cellule a été encore plus prenant et tendu.

Toutes les facettes de l'âme humaine sont présentes dans cet excellent spectacle, accessible à tous car trilingue, mis en scène par Daniel Hoeltzel. Cette pièce n'est qu'une infime partie de la représentation prévue initialement et reportée à l'été 2021, et qui verra la participation de plus de 200 figurants et d'une cinquantaine de chevaux. Le rendez-vous est pris dans le parc du Bruehl pour l'été 2021.



### REPRISE DES ACTIVITÉS CULTURELLES À LA SALINE

Après une période de fermeture de plusieurs mois suite à la crise sanitaire, La Saline a repris ses activités le 1<sup>er</sup> septembre pour pouvoir vous offrir, à nouveau, des sorties culturelles.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour vous garantir un accès à la salle en toute sécurité :

- Le port du masque obligatoire à partir de 11 ans dès l'entrée dans le bâtiment. Il est à conserver durant le spectacle ou le film.
- Des mesures de distanciation sont mises en place lors de la circulation dans le bâtiment ainsi que dans la salle. La réglementation prévoit un siège d'écart entre les différents groupes de personnes.

- Les billets de spectacle sont vendus en placement libre afin de s'adapter aux évolutions des protocoles sanitaires.
- Le paiement sans contact par carte bancaire est possible.
- L'achat des billets de spectacle peut se faire en ligne <https://billetterie-lanef-lasaline.fr> avec contrôle par scan des billets lors de l'entrée en salle.

Ces mesures peuvent évoluer selon les directives gouvernementales.

Au moment de l'édition du bulletin municipal, le secteur culturel est à nouveau à l'arrêt.

Suivez le programme sur [www.la-saline.fr](http://www.la-saline.fr) ou la page Facebook « La Saline – Relais culturel ».

## KIRWE 2020

Longtemps, la tenue de la Kirwe 2020 était indécise. Elle a finalement pu avoir lieu à son emplacement traditionnel, moyennant des ajustements pour répondre aux mesures sanitaires.

Le masque obligatoire, une entrée et une sortie bien identifiées et des conditions spécifiques pour la restauration n'ont aucunement découragé les visiteurs. Vendredi et samedi ont été bien animés et fréquentés. La météo n'a pas été favorable le dimanche et a logiquement limité le nombre de personnes sur la place. Le traditionnel Kirwe Mondaa a quant à lui tenu ses promesses avec une belle fin d'après-midi.

Nous espérons que la prochaine édition permettra le retour des animations habituelles dans La Saline pour accompagner les attractions de la fête foraine.



## RENTRÉE SCOLAIRE ET AMÉNAGEMENTS DES ÉCOLES

Dans une situation inédite, la rentrée des classes s'est très bien déroulée. L'accueil dans les écoles était très bien organisé par le corps enseignant et parents comme enfants ont suivi le protocole sanitaire à la lettre.

A part quelques pleurs chez l'un ou l'autre pour qui c'était la première rentrée, la bonne humeur régnait autour des portails des écoles. Et ce ne sont pas les quelques gouttes de pluie qui auront eu raison de l'enthousiasme des enfants.

L'école élémentaire compte actuellement 202 élèves. Un ou deux élèves devraient intégrer la classe Ulis prochainement (un élève de Hoffen et une de Kutzenhausen).

Un protocole strict a été mis en place dès le début de l'année scolaire par l'équipe pédagogique.

Lors de la réunion institutionnelle « natation », le maître-nageur a indiqué la difficulté de respecter le protocole sanitaire du fait de la configuration des lieux (seulement 2 vestiaires). Étant donné l'impossibilité de distanciation entre les élèves et le brassage des groupes, le conseil des maîtres a décidé d'annuler le cycle piscine pour cette année.

Malgré toutes les dispositions prises, une classe a dû être fermée pendant une semaine, suite à l'infection à la Covid d'un élève.

A l'école maternelle, il y a 102 enfants d'inscrits. La rentrée s'est déroulée aussi bien que possible avec l'application du protocole sanitaire plus ou moins allégé.

Quelques travaux ont été réalisés aux abords et dans la cour des écoles. Devant l'école élémentaire, l'enrobé manquant a été posé et l'ensemble a été complété par la mise en place du panneau d'affichage qui faisait défaut depuis la rénovation.

La cour de l'école maternelle quant à elle va bénéficier de nouveaux bancs mieux adaptés aux enfants. Les bancs remplacés seront réutilisés pour être installés dans des lieux divers de la commune. Là aussi, le panneau d'affichage a retrouvé sa place.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020



Deux circuits pour découvrir l'histoire de Soultz-sous-Forêts ont été proposés aux visiteurs en ce dimanche ensoleillé du 20 septembre 2020 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Le premier proposait de partir «à la découverte des sites qui ont fait l'histoire de la Ville». Ce circuit s'étoffe chaque année de nouveaux lieux ou faits historiques à découvrir.

Le second a proposé un circuit inédit permettant de «Découvrir près de trois siècles d'histoire des établissements scolaires à Soultz-sous-Forêts» en cinq sites majeurs. Il se terminait par le Quartier de l'Éducation et des Associations qui a été entièrement rénové ces dernières années.



En raison de la crise sanitaire, seuls trois bâtiments ont pu accueillir du public cette année, l'église catholique, l'église protestante et la synagogue.

## JOURNÉES EUROPÉENNES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE JUIFS



Les Journées Européennes de la Culture Juive, organisées simultanément sur l'ensemble du continent européen, associent chaque année une trentaine de pays participants.

Elles s'adressent à toutes et tous et proposent un choix d'évènements (portes ouvertes, visites guidées, conférences, concerts, spectacles, ateliers, ...) permettant de venir à la découverte de la culture juive ou d'en approfondir la connaissance. Il s'agit tout particulièrement d'aborder le patrimoine juif, matériel ou immatériel, dans le cadre plus large d'une identité culturelle régionale, nationale ou européenne, en soulignant les liens tissés entre les communautés juives et leur environnement, à l'origine de nombreux apports réciproques.



Les dimanches 6 et 13 septembre 2020, la synagogue de Soultz-sous-Forêts a ouvert ses portes pour la découverte du bâtiment et de la culture juive par l'intermédiaire d'une exposition. Les visiteurs ont été accueillis par Mmes Simone Heumann et Marie-José Schaller qui se sont fait un plaisir de donner des informations complémentaires et de répondre aux questions de chacun.

## ZONES DE NON TRAITEMENT : RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS



## 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BOULE D'OR

Le 26 juin 2020 se tenait l'Assemblée Générale de l'association de club de quilles « la Boule d'or ».

Cette date est remarquable à deux niveaux. D'une part, il s'agissait de la première réunion associative post-confinement et d'autre part cette année marquait le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association. Chose rare, un membre fondateur fait encore partie des membres actuels. Le président Georges Weber en a profité pour donner quelques dates marquantes de cette longue histoire avant de détailler les bons résultats de cette année de compétition. Les festivités prévues pour marquer cet anniversaire n'ont pu avoir lieu cette année et sont reportées à une date ultérieure.



## DES SOULTZOIS À L'EUROP'RAID 2021



### DE JEUNES SOULTZOIS ONT PRIS L'INITIATIVE DE SE LANCER DANS UNE AVENTURE UNIQUE ET PASSIONNANTE

L'équipe de l'Europ'Raid vous présente leur aventure :

Forte de sa première expérience avec l'aventure du 4L Trophy en 2016, l'Association Elsass Rallye Raid se confronte à un deuxième grand défi : L'Europ'Raid. Bien plus qu'un projet, cette ambition commune à notre nouvel équipage : Maxime Cuny, Annlyse Noguét et Arthur Cuny permettra de donner une nouvelle dynamique à l'Association.

L'Europ'Raid n'est pas sans reste face à la précédente aventure achevée avec brio par la team Elsass Rallye Raid en 2016 ! En effet, c'est à bord d'une mythique et robuste Peugeot 205 rouge que nous partons à l'assaut des routes d'Europe sur

plus de 12 000 kilomètres durant 22 jours (soit une moyenne de 400km/jour) ! Un carnet de route, une boussole, une carte routière et notre sens de l'orientation seront nos seuls alliés pour réussir ce long parcours.

Ce raid à une double vocation : humanitaire, puisque chaque équipage a pour mission d'acheminer 100 kilogrammes de matériel scolaire ou sportif dans une école isolée d'Europe de l'Est et culturelle car nous aurons l'occasion de traverser une vingtaine de pays, une dizaine de capitales et visiter environ 100 monuments inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce ne sera pas moins de 250 équipages qui se lanceront sur les magnifiques routes d'Europe en août 2021.

Toute aventure se prépare à l'avance, mais ce nouveau projet pour l'Association Elsass Rallye Raid est une nouvelle opportunité de répéter et d'améliorer toute l'organisation déjà réalisée lors du 4L Trophy quatre ans plutôt : création de supports de présentation, relance de la page Facebook, recherche de sponsors, sont autant de points qu'il faut maîtriser pour bien démarrer notre préparation. S'en est suivi de l'achat de notre Peugeot 205, la réalisation d'une communication spécifique sur Facebook, de participations à des événements et manifestations, ect.

Fort d'un bilan rassurant, la fin d'année 2019 ne pouvait qu'augurer une année 2020 sereine. Mais, la pandémie de Covid19 nous a vite rattrapé et c'est l'ensemble de notre organisation, qui fût subitement chamboulée. Pire, l'Europ'Raid a carrément été reporté à 2021 ! D'abord déçus par cette annonce, nous sommes finalement rassurés ! En effet, cela nous laisse une année supplémentaire de préparation, de représentation auprès de nos 40 partenaires et 750 fans pour mener à bien ce nouveau défi : l'Europ'Raid 2021 !

## LE CALENDRIER DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS

Le traditionnel calendrier des fêtes et des manifestations ne peut être publié cette année. La grande incertitude qui règne autour de la tenue ou non des différents événements rend la publication d'un programme très peu pertinente. Dans ce contexte, l'option plus adaptée retenue est une communication ciblée précédant les manifestations qui pourront avoir lieu.

Nous vous invitons à suivre les dernières Informations sur le site de la commune [www.soultzsousforets.fr](http://www.soultzsousforets.fr), sa page Facebook « Ville de Soultz-sous-Forêts / Hohwiller » et aussi le site de La Saline [www.la-saline.fr](http://www.la-saline.fr)

## LE VERGER DE LA SCHWAMM SE FAIT UNE BEAUTÉ

Après une période de travaux d'entretien à minima, les membres du Verger de La Schwamm ont repris leurs travaux d'aménagement du Verger École. Un débroussaillage a d'abord été réalisé grâce au matériel performant qui nous a été confié par les agents communaux. Puis le terrain a été labouré par Monsieur Hutt, et nivelé par l'équipe du Verger. Les nombreux cailloux ont été enlevés après un ratissage minutieux. Les arbres en quenouille, qui portent déjà quelques fruits, ont été palissés afin de leur permettre de croître harmonieusement.

Puis, l'aménagement proprement dit a fait suite : des bancs rustiques fabriqués par Jean Joseph à partir de troncs d'arbres ont été installés sur des plots en béton, quelques promeneurs ont déjà pu apprécier le confort de leur assise et admirer cet endroit bucolique en plein cœur de la cité. Des anciennes auges en grès, typiques de notre région, ont été placées sur le terrain et attendent d'être fleuries.

La période de confinement nous a privés de notre fête du printemps. Cette dernière préparée en collaboration avec les écoles de Soultz-sous-Forêts sera reportée au printemps de l'année prochaine. Nous comptons beaucoup sur cette fête prévue à La Saline pour budgéter les futurs aménagements du verger (entre autre l'achat de plantes grimpantes pour décorer l'arche en bois signalant le nom du verger, de nouveaux arbres fruitiers, de la semence, des outils pour la taille, les assurances...).

Nous avons besoin de vous pour faire vivre cette association, dont le but est d'offrir aux enfants cette expérience d'arboriculteurs en herbe, et qui sait, ils replanteront des vergers et réinventeront un nouveau cadre de vie plus proche de la nature. Vous pouvez nous rejoindre en adhérents en tant que membres, en tant que donateurs ou plus simplement en venant nous apporter des fleurs à planter pour embellir ce petit verger ouvert à tous.

Contact : Jean Louis Bossu - 06 14 29 66 10

E-mail : [vergerschwamm@gmail.com](mailto:vergerschwamm@gmail.com)



## 36<sup>ES</sup> COURSES CYCLISTES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Le Vélo Club Nord Alsace a organisé le dimanche 23 août 2020 ses 36<sup>es</sup> courses cyclistes de Soultz-sous-Forêts. Les membres de l'association autour de leur président Jean-Marc Schmitt ont réalisé un travail de titan pour répondre à toutes les mesures sanitaires exigées. Jusqu'au matin avant le départ planait encore le risque d'une annulation par la préfecture. Finalement, les courses ont pu avoir lieu et de fort belle manière. Près de 300 coureuses et coureurs se sont disputés la victoire dans les différentes catégories. Plusieurs nationalités étaient présentes et c'est sur une victoire d'un duo canadien que s'est achevée cette belle journée sportive.



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

03 88 80 40 42  
ou par mail : [ccas@soultzsousforets.com](mailto:ccas@soultzsousforets.com)

Le 14 septembre 2020, le CCAS de Soultz-sous-Forêts s'est réuni pour la mise en place de la nouvelle équipe

Président : **Christophe SCHIMPF**

Vice-présidente : **Cathy WAGNER**

Autres membres issus du conseil municipal :

**Claire CARRARO**

**Michèle CECCHINI**

**Sabine STRAUB MORITZ**

Autres membres issus d'organismes sociaux :

**Solange BORDIER**

**Simone HEUMANN**

**Catherine LECOUFFE**

**Brigitte THIERY**

## 10 ANS DE CROCULTUR'

### LE 28 FÉVRIER DERNIER, CROCULTUR' A FÊTÉ SES 10 ANS D'EXISTENCE

Un anniversaire qui a tenu toutes ses promesses. Une dizaine de stands accueillait les nombreux spectateurs qui faisaient la navette entre le marché hebdomadaire du vendredi après-midi et cet espace où le maître-mot était la solidarité.

CROCULTUR' est née, il y a 10 ans, d'une initiative commune entre le CCAS de Soultz-sous-Forêts et le Conseil Départemental. CROCULTUR' propose des actions en faveur des personnes isolées. En 10 ans, la feuille de route s'est largement enrichie : créer et renforcer les liens sociaux est devenue une réalité de tous les jours, au fil des activités, pour les usagers.

La partie officielle a démarré avec 10 usagers heureux de placer un mot ou une phrase sur la signification qu'ils donnaient à chaque lettre composant le nom CROCULTUR'. Il est à souligner le mérite et l'engagement des bénévoles qui portent la structure depuis tant d'années, et la pugnacité de Catherine Lecouffe, l'âme de la démarche.

La touche humoristique était assurée par Germaine, qui se promenait dans le public avec sa corbeille à rêves d'où elle tirait un gros cœur pour Marguerite Wagner et un joli présent pour Catherine Lecouffe, fondatrices méritantes de CROCULTUR'.

Pour rappel, CROCULTUR' a pour but de créer et renforcer le lien social pour des personnes isolées, fragilisées et bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...) de Soultz-sous-Forêts et ses environs, de proposer un temps d'échange, d'écoute et de partage et finalement de créer de nouvelles solidarités par le biais de la culture.

Vous pouvez prendre contact avec l'assistante sociale du secteur pour participer à ces rencontres.



## LE JARDIN SOLIDAIRE



## LE MARCHÉ SOLIDAIRE



**CELA FAIT MAINTENANT 11 ANS QUE DÉBUT OCTOBRE A LIEU LE MARCHÉ SOLIDAIRE ORGANISÉ PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL. CETTE ANNÉE IL A EU LIEU LE 10 OCTOBRE. PAS MOINS DE 756 KG DE FRUITS ET LÉGUMES ONT ÉTÉ COLLECTÉS.**

Un grand merci au Supermarché MATCH, à la Ferme Scharrenberger, aux vendeurs de primeurs du marché hebdomadaire de Soultz-sous-Forêts, à la Paroisse protestante, aux jardiniers du jardin solidaire, à tous les particuliers qui ont partagé leur récolte ainsi qu'à tous les clients du marché qui n'ayant pas de jardin ont fait des achats pour nous aider à remplir notre étal.

Cette année nous avons été gâtés en pommes de terre, pommes, potirons, potimarrons et autres courges et pour la toute première fois nous avons reçu des figues.

Grâce à votre générosité, le CCAS en partenariat avec l'association Repartir a pu proposer un bel étal à une trentaine de familles en situation précaire qui ont ainsi pu bénéficier de produits frais à moindre coût (10% de la valeur marchande).

Les fruits et légumes qui n'ont pas trouvé preneur ont été acheminés vers les nouveaux locaux de l'Association Repartir et vers l'épicerie sociale de Woerth, pour profiter à d'autres personnes aux ressources modestes.

Malgré le contexte sanitaire, les élans de solidarité perdurent.  
Merci pour votre générosité.

## COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

[ccas@soultzsousforets.com](mailto:ccas@soultzsousforets.com) ou par téléphone au 06 75 89 02 15

CCAS par courriel :

## COLLECTE DE PHOTOS POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Nous sommes à la recherche de toutes photos d'évènements religieux (fêtes paroissiales, groupe de 1<sup>er</sup> communion, groupe de profession de foi, etc...) pour constituer une photothèque en vue d'expositions ou d'autres évènements. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06 17 52 42 71 ou au 07 85 02 97 29.

## NAISSANCES

### HOHWILLER

<b>Célestine SOUSA</b>	29 novembre 2019
Emilie EHLEIDER	7 janvier 2020
Léon GORGUS	27 mars 2020

### SOULTZ-SOUS-FORÊTS

<b>Clara PASSERI</b>	26 novembre 2019
Thybaut MULLER	26 novembre 2019
Peyton NEHRER	1 <sup>er</sup> décembre 2019
Antoine BRAUN	3 décembre 2019
Liam NIESS	16 janvier 2020
Maëlia BALDINGER	12 février 2020
Lisa SUSS	12 février 2020
Léo BOUDRINGHIN	18 février 2020
Eyden FULMART	21 mars 2020
Inaya D'ANNA	7 avril 2020
Isaïah NAQUIN	11 mai 2020
Abel FREY	25 mai 2020
Constantin SCHNEIDER	29 mai 2020
Lucien SCHNEIDER	29 mai 2020
Louanna STIEBER	23 juillet 2020
Léna SCHELL	28 juillet 2020
Tom GERLING	7 août 2020
Ezra HIMEUR	14 août 2020

## MARIAGES

*Tous nos vœux  
de bonheur*

### HOHWILLER

<b>Victor CASTEL</b> et Laura GOVONI	8 août 2020
---	-------------

### SOULTZ-SOUS-FORÊTS

<b>Georges SCHEB</b> et Elisabeth SCHWEIGER	27 décembre 2019
Mohamed BOUAZIZ et Danielle ROTH	4 janvier 2020
Christian RINCKEL et Emilie COMBES	18 janvier 2020
Jacques LANG et Déborah SCHWEITZER	20 juin 2020
Philippe STELL et Julie MATTER	4 juillet 2020
Jean VEIT et Patricia STOHR	1 <sup>er</sup> août 2020
Justin SCHWOERER et Lise-Marie LESIEWICZ	8 août 2020
Romain MOURET et Laura WALTER	15 août 2020
Geoffrey SCHMITT et Barbara EINSETLER	22 août 2020
Erwan CHEVALIER et Gwennaëlle CONSTANTIN	29 août 2020
Mickaël KLEIN et Marie RHEIN	19 septembre 2020
Dominique SPRAUER et Jorge CORONADO CUESTA	26 septembre 2020
Esref ÖZTÜRK et Nimet AKALIN	17 octobre 2020

## DÉCÈS

### SOULTZ-SOUS-FORÊTS

<b>Marc RIGAUT</b>	29 novembre 2019
Marie WEBER-LOISON	8 décembre 2019
Berthe STEIGER-HIESL	16 janvier 2020
Hilda ISABO-GREINER	19 janvier 2020
Lucie HEITZ-WERLÉ	31 janvier 2020
Jacqueline SPINDLER-HEBTING	3 février 2020
Joséphine HEBTING-SZESNY	29 février 2020
Marguerite SCHWEICKERT-LOEHR	4 mars 2020
Lucienne WELSCH-HOERTH	29 mars 2020
Béatrice LOGEL-MINNE	4 avril 2020
Marie-Louise MATHERN-TRUNTZER	19 avril 2020
Marguerite CLAUSS-ROTT	21 mai 2020
Antoine ZIMMERMANN	22 mai 2020
Joseph HECKER	23 mai 2020
Guillemine KELLER-LINCK	1 <sup>er</sup> juin 2020
Murielle HOFFARTH-KUNTZ	4 juin 2020
Richard BILLIG	24 juin 2020
Thierry KUBLER	22 août 2020
Mariette GAESTEL-SIFFRID	31 août 2020
Cécile SCHMITT	31 août 2020
Philippe WERNERT	13 septembre 2020
Mohamed ALLAL	29 septembre 2020
Yvette BENTZ-VALADAS	11 octobre 2020
Marie BUSCHE-GASSMANN	12 octobre 2020
Andrée PIERRAT-MICHELAT	14 octobre 2020
Rose STRASSER-STOLTZ	20 octobre 2020

*Sincères  
condoléances*

**CONCOURS DE FLEURISSEMENT :  
PALMARÈS 2020**

**SOULTZ-SOUS-FORÊTS**

CLASSEMENT	LAUREATS
1 <sup>er</sup> prix	KLEIN Didier – 18a, rue de Pechelbronn
2 <sup>e</sup> prix	LINCK Gérard – 12, rue du Frohnacker
3 <sup>e</sup> prix	LASCH Bernard et Colette – 20, rue du Maire Laeuffer
4 <sup>e</sup> prix	YVON Marc – 28, rue du Maire Geiger
5 <sup>e</sup> prix	LINCK Marie-Claire – 7, rue de Lobsann
6 <sup>e</sup> prix	SCHMITT Martial – 12, rue de Pechelbronn
7 <sup>e</sup> prix	FRISON Patrick – 22, rue Frohnacker
HORS CONCOURS	
	MEJSNEROWSKI Valérie – 1, rue Chrétien Frédéric Pétri



**HOHWILLER**

CLASSEMENT	LAUREATS
1 <sup>er</sup> prix	ROTT Ernest – 4, rue de Hoffen
2 <sup>e</sup> prix	BOSSERT Freddy – 37, rue Principale
3 <sup>e</sup> prix	PHILIPPS Ernest – 18, rue de Reimerswiller
4 <sup>e</sup> prix	STUDY André – 2, rue Kleinfeld
5 <sup>e</sup> prix	KOCHER Pierre – 6, rue de Hoffen
6 <sup>e</sup> prix	MEINHARTH Elisabeth – 2, rue des Jeunes Vignes
7 <sup>e</sup> prix	RESTAURANT AU BŒUF – 33, rue Principale
8 <sup>e</sup> prix	BOSSERT Benjamin – 40, rue Principale
9 <sup>e</sup> prix	WURSTER Christiane – 44, rue Principale
10 <sup>e</sup> prix	EHLEIDER Denis – 12, rue de l'Ecole
11 <sup>e</sup> prix	GORGUS Jean-Georges – 48, rue Principale
12 <sup>e</sup> prix	JAEGER Georges – 28, rue Principale
13 <sup>e</sup> prix	NIESS Georges – 29, rue Principale
14 <sup>e</sup> prix	BOSSERT Samuel – 37a, rue Principale
15 <sup>e</sup> prix	BOSSERT Werner – 30, rue Principale
HORS CONCOURS	
	RENCKERT Rudy – 27, rue Principale
	CULLMANN Sylvie – 42, rue Principale

## UNE ENTRÉE EN MATIÈRE SANS PRÉCÉDENT

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Cette année 2020 aura été bien particulière. Des élections dans des conditions inédites, une installation retardée du conseil municipal, des instances longues à se mettre en place. Les urnes ont donné la majorité à notre liste et nous vous en sommes reconnaissants. Afin de pouvoir travailler efficacement pour notre ville, les responsabilités ont été réparties selon les compétences de chacun, entre tous les conseillers municipaux. Dans cette période difficile, le travail en commun est primordial pour faire face à tous ces défis nouveaux tout en nous appuyant sur la confrontation d'idées qui reste indispensable.

Il est actuellement fort peu agréable d'être soumis à toutes ces limitations (fermeture des commerces « non essentiels », interdiction de rassemblements, des réunions, de manifestations auxquelles nous étions habitués depuis bien longtemps), mais ces contraintes sont nécessaires pour la santé de tous. Restons prudents et respectons les gestes barrière.

Dans ce contexte, habitants, commerçants, artisans et élus sont dans l'obligation de se réinventer pour que la vie continue et que notre ville puisse avancer. Les grandes orientations prennent forme afin que notre commune gagne sans cesse en attractivité et réponde à vos besoins. Que ce soit au niveau de la redynamisation du centre-ville, de la vie associative, pour nos jeunes et nos aînés. Les projets seront menés selon un calendrier qui tiendra compte de ce nouvel environnement économique, social et politique.

Nous pensons, bien évidemment, aussi à toutes les entreprises qui sont impactées par ces conditions sanitaires ainsi que tous les commerces qui ont dû fermer. Nous portons une attention particulière aux commerces de centre-ville, qui contribuent à l'identité économique de notre localité, et qui ont déjà été fortement impactés lors du précédent confinement. L'État doit apporter des aides concrètes afin de soutenir financièrement ces activités mises à l'arrêt forcé et veiller à l'équité entre les différentes formes de commerce.

**Nous souhaitons vous apporter notre soutien et vous encourager pendant cette période difficile. Nous resterons à l'écoute de tous ceux qui souffrent particulièrement de ces contraintes, notamment de la solitude.**

Dans cette ambiance particulière, les fêtes de fin d'année approchent et avec elles un vent d'optimisme pour retrouver des moments que nous vous souhaitons conviviaux et heureux !

Fabien Acker, Guy Alboui, Christophe Busché,  
Claire Carraro, Michèle Cecchini, Michel Filliger,  
Suzy Genthon, Christophe Heckmann, Béatrice Hoeltzel,  
Pierre Mammosser, Anne Matter, Isabelle Muller,  
Alfred Rinckel, Christophe Schimpf, Dominique Stohr,  
Sabine Straub-Moritz, Cathy Wagner, Anne Zyto

## PÉRIODE DE TRANSITIONS

**Comme partout en France, les élections de mars dernier puis l'installation des instances communales ont été marquées par la crise sanitaire. Encore un grand merci à celles et ceux qui nous ont accordés leur confiance.**

Après une longue phase de gestion des affaires courantes entre anciennes et nouvelles équipes, le conseil municipal a été installé à la fin du printemps et prend petit à petit ses marques malgré les difficultés liées à la distanciation sociale. Notre groupe prend une part active au conseil municipal, aux commissions et aux instances extérieures ; nous souhaitons contribuer à un travail en commun serein dans l'intérêt général des sultzois et hohwillerois. Dans cette logique, lorsque notre avis a été demandé, nous avons soutenu plusieurs initiatives lancées par l'équipe majoritaire.

Lors du conseil municipal de septembre nous avons étudié les projets majeurs du mandat qui s'ouvrent. Notre groupe a soutenu plusieurs initiatives mais nous avons aussi rappelé notre opposition au projet de terrain de football synthétique tel que la majorité le prépare. Même rebaptisé en espace multisports, cet investissement est inadéquat dans son emplacement, répond aux besoins d'une seule association et grève durablement les finances de notre commune. Le transfert de notre éclairage public vers des leds est par contre une opportunité à saisir, notamment vu les subventions possibles et l'état des lampadaires sur certains axes. La transition énergétique pourra s'associer au renouvellement de la voirie là où c'est nécessaire.

Après une accalmie, les indicateurs sanitaires sont à nouveau devenus très pessimistes, aboutissant à un second confinement. Nous avons une pensée pour les personnes touchées mais aussi les soignants qui s'investissent sans compter depuis des mois. Le confinement a rappelé l'isolement de certains citoyens mais de nouveaux liens de solidarité sont aussi apparus. Prenez soin de vous,

*Vos élus Sultz/Hohwiller Autrement,*

Christian Klipfel, Lucienne Haas, Rudy Renckert, Valérie Lebègue et Michel Mathes



Crédit : Sébastien Flank - Lumières d'Alsace du nord

*Que les lumières et décorations  
illuminent vos fêtes de fin d'année*